



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M Christophe GUILLEROT
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole

ECOLE ELEMENTAIRE :

SAINT-SAVIN

Conseil d'école du : 3 novembre 2020

Compte rendu du : 5 novembre 2020

Présents :

- **Enseignants** : Mmes BONNEFOI, VENET, DUPUIS, MASEDA, MIQUEL, BRUN, URIE, NORRITO, CHEVRON, Ms FRAPPE, LONGO
- **Parents d'élèves** : Mmes LEGUY-IMBERT, ROBEDE, SIBELLA-BOURDIN, NEFFATI, FIEVET, HADDI, DEHON M, MAMMERI
- **Représentant(s) de la mairie** : Mme RUBIO, Ms BESSE, PASCAUD

Excusé(s) :

- **I.E.N.** : M GUILLEROT
- **Enseignants** : Mmes BOUDET, MAURY, STEIN
- **Parents d'élèves** : Mmes BOURROUSSE, LEJEUNE, DUHARD, MONTAGUT, DUPONT,
- **Représentant(s) de la mairie** : M RENARD (arrivé à 19h00)

Ordre du jour

I – INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- Résultats des élections
- Compétences et rôle du conseil d'école

II - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- Règlement intérieur
- Effectifs de l'école
- Budgets Municipaux
- Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

II - SECURITE

- Sécurité incendie
- PPMS
- Plan vigipirate

III – PROJET ET VIE DE L'ECOLE

- Projet d'école
- Projets de classe
- Animations de Noël

IV –PARCOURS DE L'ELEVE

- Dispositif d'aide (RASED, ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, APC, Stages de réussite)
- Structure spécialisée (ULIS)

V-QUESTIONS DES PARENTS

PROCES VERBAL

Secrétaire de séance :

I – INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- **Résultats des élections**
Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020 :

416 inscrits
185 votants (participation 44,47%)
17 bulletins nuls
168 exprimés

Les 15 candidats (14 titulaires et 1 suppléant) ont été élus avec 168 voix.

- **Compétences et rôle du conseil d'école**

a) Le Conseil d'école:

- vote le règlement intérieur
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- adopte le projet d'école pour lequel il est associé dans son élaboration.

b) Le conseil d'école est composé:

- du directeur
- des enseignants
- d'un membre du RASED
- du Maire et d'un conseiller municipal
- du DDEN
- des parents d'élèves élus titulaires
- de l'IEN

Les suppléants des représentants des Parents d'élèves peuvent assister aux séances du Conseil d'école (sans pouvoir prendre part aux débats). Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Il n'y a pas de DDEN pour l'école élémentaire de Saint-Savin.

II - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

➤ Règlement intérieur

Remise du document « règlement intérieur » aux personnes présentes et lecture de celui-ci.

Une modification est apportée au règlement distribué en début d'année :

Paragraphe 2 "Fréquentation et obligation scolaire"

La phrase "En cas d'absence d'un élève : les parents de l'enfant doivent contacter l'école par téléphone entre 8h15 et 9h00." est remplacée par "En cas d'absence d'un élève : les parents de l'enfant doivent contacter l'école avant 9h00."

Cette modification permet aux parents d'informer l'école par mail ou par Classroom.

Le règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

➤ Effectifs de l'école

Niveaux	Rentrée 2020 (13 classes + 1 ULIS)	Au 3 novembre 2020 (13 classes + 1 ULIS)	Prévisions rentrée 2021 (13 classes + 1 ULIS)
CP	49	49	43
CE1	46	45	49
Totaux CP→CE1	95 (13.57 élèves par classe)	94 (13.42 élèves par classe)	92 (13.14 élèves par classe)
CE2	53	53	46
CM1	48	48	53
CM2	43	42	48
Totaux CE2→CM2	144 (24 élèves /classe)	143 (23.83 élèves/classe)	147 (24.50 élèves/classe)
Totaux CP→CM2	239	238	239
ULIS ECOLE	10	10	12

Les élèves sont répartis en 13 classes :

CP 16 élèves Angélique VENET Salle 11
CP 16 élèves Nicole CHEVRON Salle 8
CE1 12 élèves Marie-Flore MICO Salle 5
CE1 14 élèves Anne-Cécile MAURY Salle 7b
CM1 24 élèves Annabel BRUN Salle 2
CM1 25 élèves Cécile MIQUEL Salle 12
CM2 22 élèves Emmanuelle STEIN Salle 3

CP 16 élèves Pascal FRAPPE Salle 10
CE1/CE2 14 élèves Delphine URIE Salle 1
CP/CE1 15 élèves Stéphanie DUPUIS Salle 6
CE2 24 élèves Noémie MASEDA Salle 9
CE2 23 élèves Hélène NORRITO Salle 7
CM2 21 élèves Sophie BOUDET Salle 4
ULIS ECOLE Mme BONNEFOI 10 élèves Salle 5bis

RENTREE 2021 :

A la rentrée 2021, l'école pourrait fonctionner selon les mêmes conditions :

- 13 classes réparties en 3 CP et 4 CE1 (classes dédoublées) , 6 classes du CE2 à CM2.
- 1 regroupement ULIS

Cependant, il faut être vigilant car à partir de 150 élèves pour les CE2/CM1/CM2, il y a une possibilité d'ouverture.

➤ **Budgets Municipaux**

Lors du Conseil d'école de juin 2020, le budget de fonctionnement sollicité par l'école pour l'année 2020/2021 était (sur la base de 250 élèves) :

Fournitures scolaires	37 € par élève	9250
Manuels et livres	13 € par élève (1 manuel)	3250
Papier photocopieur		1400
Comités de lecture		990
Voyages scolaires (transports)	18€ par élève (2 à 3 sorties)	4500
Spectacle de Noël	4€ par élève	1000
Fournitures bureau		200
Piscine (transports et entrée)		3100
Sonorisation Kermesse (25 juin 2021)		500
Sortie avec nuitées	16 € par élève et par jour sur 3 jours	2400
	total	26590

La Municipalité confirme ce budget.

➤ **Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative**

Le solde de la coopérative scolaire au 1er septembre 2020 était de 2793.72 €.

- mandataire titulaire : Daniel LONGO

- mandataire suppléant : Angélique VENET

II - SECURITE

➤ **Sécurité incendie**

Deux exercices sont prévus par an (septembre et janvier).

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 18 septembre à 10h15. La situation était préparée avec les élèves, les alarmes ont bien fonctionné, l'évacuation s'est bien réalisée (1 cahier d'appel oublié et 3 portes non fermées cependant).

➤ **PPMS**

Deux documents de Plan Particulier de Mise en Sureté doivent être mis en place.

- Un document concernant les risques majeurs

- Un document concernant le risque « attentat intrusion ».

Ils concernent 12 classes sur 14 et la salle des maîtres. (2 classes et le local RASED sont concernés par les PPMS de la maternelle).

PPMS « Risques Majeurs »

Risques majeurs identifiés sur Saint-Savin : feux de forêt, glissement de terrain, risque nucléaire, risque tempête

Signal : corne de brume (un coup long, silence, un coup long, silence)

Un exercice sera réalisé dans le courant du second trimestre.

Confinement : 3 zones

- Classes 2 et 3 : CM1 Mme MIQUEL, CM2 Mme STEIN, CM1 Mme BRUN, CE1/CE2 Mme URIE (85 élèves max, 7 adultes max)
- Classes 4, 5 et 5bis : CM2 Mme BOUDET, CE1 Mme MICO, CE1 Mme DUPUIS et CE1 Mme MAURY ULIS Mme BONNEFOI (68 élèves max, 7 adultes max)
- Classe 9 : CE2 Mme MASEDA, CE2 Mme NORRITO, CP Mme CHEVRON (61 élèves max, 4 adultes max)

PPMS risque « Attentat Intrusion »

Le PPMS est présenté.

Les PPMS sont transmis à la Mairie et à la DSDEN.

Un exercice pour chaque PPMS est à effectuer par an.

L'exercice concernant le risque « intrusion » a eu lieu le vendredi 2 octobre 2020 à 9h50.

Constats :

- Les signaux d'alerte (sifflet et texto) ont des limites (faiblesse surtout avec un peu de bruit dans la classe).
- Les portes et fenêtres vitrées sans rideau ni store ne permettent pas une occultation de l'intérieur des salles.
- Une porte n'a pas pu être fermée de l'intérieur (salle1)

Plan vigipirate

Les consignes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves sont les suivantes :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

III – PROJET ET VIE DE L'ECOLE

➤ **Projet d'école : Fiches actions 2019/2020**

Rappel : Le Projet d'école couvrait la période de 2016 à 2020. Les axes et les objectifs étaient définis dans le cadre d'un projet de réseau (ensemble des écoles du secteur du collège de St Yzan).

Axes retenus :

- Optimiser la scolarité des élèves de la maternelle à la 3^{ème}
- Aider les élèves à construire un parcours ambitieux et à s'ouvrir au monde
- Accompagner les équipes et développer leur mieux être professionnel

Le bilan de ce projet d'école sera fait d'ici les vacances de Noël.

Un nouveau projet d'école 2020/2024 sera élaboré lors du 1er trimestre 2021.

➤ **Projets de classe**

CP:

- liaison avec GS (une réflexion sur les modalités en cours)
- projet sur la forêt (mais pas de sortie en forêt, car sortie annulée par arrêté préfectoral)
- réalisation d'une compote dans le cadre de la semaine du goût
- annulation du projet autour de Livres en Citadelle (car annulation du salon)
- à partir de janvier, séances de piscine

CE1:

- 2 classes (CE1 Mme Dupuis et CE1/CE2 Mme Urie) participeront à un projet culturel sur le théâtre d'ombres (travail avec une compagnie qui intervient dans les classes) avec un spectacle le 10/12 sur le temps scolaire et un spectacle au mois de janvier 2021 hors temps scolaire. Ce projet est mené

en partenariat avec la communauté des communes et la salle du Champ de foire de Saint-André de Cubzac.

- 2 autres classes (CE1 Mme Mico et CE1 Mme Maury) participeront à un projet culturel sur le thème de la jungle : une compagnie interviendra également sur des ateliers de sensibilisation au chant et à l'univers musical

CE2:

- mini concert sur le Petit Chaperon Rouge le 15 décembre qui vient en fin d'un travail sur les contes traditionnels
- La classe de CE2 de Mme Maseda mènera un projet sur les "neuro-sciences" (apprendre aux enfants comment fonctionne leur cerveau, comment mieux apprendre ? comment se sentir mieux en classe ? et le bien-être à l'école)
- Un projet "apprendre à porter secours"
- Un projet environnemental avec l'action "Recylum" (collecte des ampoules).

CM1:

- sortie miniconcert "Le petit chaperon rouge"
- sortie forêt autour de la science, des éco-systèmes, des animaux, de la chaîne alimentaire

CM2 :

- semaine du goût (petits ateliers autour des 5 sens et des aliments) réalisé en octobre
- projet "BD" avec une course d'orientation à Angoulême + visite d'une chocolaterie (sous réserve)
- visite de la caserne des pompiers liée à sensibilisation aux gestes de premiers secours
- projet piscine au premier trimestre
- projet artistique "une poésie dans la ville" avec un architecte – projet "éco-citoyen" : visite du quartier Genko + pique-nique "zero" déchet (sous réserve)
- à l'étude : projet de fin d'année "Faire le tour du bassin d'Arcachon à vélo"

Mme Boudet (par l'intermédiaire de Mme Urie) soumet à l'ensemble du conseil d'école une idée : créer une œuvre commémorative évoquant les valeurs de la République en mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné le 16 octobre 2020. Par exemple, il pourrait s'agir de la colombe de Picasso réalisée avec l'empreinte des mains de tous les élèves et que cette œuvre soit reproduite sur un tableau et puisse restée en mémoire dans l'école.

➤ **Animations de Noël**

- compte-tenu de la situation sanitaire et du plan vigipirate renforcé, le spectacle de Noël et le marché de Noël sont annulés.

IV -PARCOURS DE L'ELEVE

➤ **Dispositif d'aide (RASED, ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, APC)**

Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) se compose d'une psychologue scolaire Mme SOTIN et d'une maîtresse spécialisée Mme Sylvie RODRIGUEZ.

L'accompagnement éducatif est mis en place sur l'école : l'aide aux devoirs est proposée. 7 enseignants et 1 AVS assurent ces heures qui ont lieu le lundi et le vendredi de 16h à 17h.

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule le mardi et le jeudi de 16h à 16h45. Elle concerne les élèves en difficultés et est assurée par l'ensemble des enseignants en groupes restreints (entre 3 et 6 élèves maximum).

➤ **- Structure spécialisée (ULIS)**

Présentation du fonctionnement de l'ULIS

Les élèves en situation de handicap bénéficient du dispositif ULIS. Ils sont inscrits dans les classes ordinaires et rejoignent l'ULIS pour les activités qu'ils ne peuvent pas suivre dans leur classe d'inclusion.

V-QUESTIONS DIVERSES:

Périscolaire :

La mairie présente la Charte de la citoyenneté périscolaire, travaillée avec les élus : charte concernant le temps périscolaire.

Charte imagée pour être plus accessible aux enfants. Elle sera travaillée avec les enfants allant à la garderie.

Organisation des entrées et sorties :

Le protocole sanitaire a conduit à organiser deux entrées et sorties pour l'école élémentaire.

- Sortie 1 : Côté place de la mairie, la sortie avec la mise en place des barrières permet une sortie plus fluide, plus rapide et limite les attroupements. Cette organisation devrait se poursuivre au delà de tous protocoles particuliers.

- Sortie 2 : Côté nouvelle pharmacie, les voitures se garent trop près de la sortie (contre les barrières), gênent la circulation des piétons et des poussettes. Une réflexion est engagée par la mairie. Dans un premier temps, il est proposé de reculer les barrières afin d'agrandir la circulation piétons. Un point sera fait au bout d'une semaine.

Un rappel aux parents des classes concernées sur l'utilisation de ce parking sera fait par un mot de la mairie.

TRAVAUX MAIRIE :

SALLE 5 :

Pendant les vacances d'été, la salle 5 a été partagée en 2 espaces classe : 5 et 5bis.

Ils accueillent un CE1 dédoublé (12 élèves) et le regroupement ULIS (10 élèves).

VPI :

4 VPI supplémentaires ont installés dans les classes 1, 10, 12 et 5, ce qui porte le nombre à 12 VPI pour l'école. Seules les salles 5bis et 7bis n'en ont pas.

ISOLATION CLASSE 1 :

La classe 1 a été isolée en partie toiture.

La Mairie rappelle que dans le cadre de la réorganisation des groupes scolaires, un contrat école va être signé en début 2021.

Un concours d'architecte sera lancé pour la première phase qui concernera le restaurant scolaire et trois salles de classes.

Demande de travaux:

- Le VPI de la classe 5 ne fonctionne pas. La mairie doit relancer l'entreprise qui gère les travaux -"Gironde numérique"

- Demande si possibilité de rajouter un éclairage au dessus du tableau dans la classe 5.

- Néon qui clignote dans la salle 11

- demande de système de blocage pour une porte dans la classe 12 (difficile avec un élève en fauteuil roulant)

Questions des parents:

- Est-ce que le port du masque n'est pas trop difficile pour les enfants en classe ?

Il est répondu que les élèves semblent bien accepter le port du masque. La Municipalité signale que des masques sont disponibles en Mairie pour les familles qui le désirent.

Prochaine date du conseil d'école : **mardi 6 avril 2021**

Fin de séance 18h45

Signature du directeur :